



HAL
open science

Excès et sobriété. Construire, pratiquer et représenter la mesure et la démesure. Introduction

Julien Beaufls, Solenne Carof, Anne Seitz, Philipp Siegert

► To cite this version:

Julien Beaufls, Solenne Carof, Anne Seitz, Philipp Siegert. Excès et sobriété. Construire, pratiquer et représenter la mesure et la démesure. Introduction. Trajectoires - Travaux des jeunes chercheurs du CIERA, 2016, 10, 10.4000/trajectoires.2172 . halshs-03822746

HAL Id: halshs-03822746

<https://shs.hal.science/halshs-03822746>

Submitted on 20 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Trajectoires

Revue de la jeune recherche franco-allemande

10 | 2016

Excès et sobriété

Excès et sobriété. Construire, pratiquer et représenter la mesure et la démesure. Introduction

Exzess und Entsagung. Konstruktion, Praktik und Repräsentation von Maß und Maßlosigkeit. Einleitung

Julien Beaufils, Solenne Carof, Anne Seitz et Philipp Siegert



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/trajectoires/2172>

DOI : [10.4000/trajectoires.2172](https://doi.org/10.4000/trajectoires.2172)

ISSN : 1961-9057

Éditeur

CIERA - Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne

Ce document vous est offert par Université Rennes 2



Référence électronique

Julien Beaufils, Solenne Carof, Anne Seitz et Philipp Siegert, « Excès et sobriété. Construire, pratiquer et représenter la mesure et la démesure. Introduction », *Trajectoires* [En ligne], 10 | 2016, mis en ligne le 01 décembre 2016, consulté le 20 octobre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/trajectoires/2172> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/trajectoires.2172>

Ce document a été généré automatiquement le 16 juin 2022.



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International - CC BY-NC-SA 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/>

Excès et sobriété. Construire, pratiquer et représenter la mesure et la démesure. Introduction

Exzess und Entsagung. Konstruktion, Praktik und Repräsentation von Maß und Maßlosigkeit. Einleitung

Julien Beaufils, Solenne Carof, Anne Seitz et Philipp Siegert

- 1 L'anecdotique peut avoir une place dans la recherche, quand il se pose comme une interrogation initiale qui fait appel à la curiosité et au désir de comprendre. Cette méthode heuristique peut partir d'une simple expérience, comme chercher le mot « excès » dans un moteur de recherche. La première occurrence proposée en français est alors « excès de vitesse ». Lors de la même expérience – en allemand cette fois – avec le mot « Exzess », le moteur de recherche nous suggère un club échangiste autrichien. Sans vouloir prétendre à une généralisation, et bien entendu aucunement à une essentialisation de ces disparités, nous nous permettrons de formuler une première impression sur les acceptions de ces termes dans les deux sphères linguistiques : l'« Exzess » nous semble être investi d'un jugement moral beaucoup plus fort que l'excès qui, lui, renvoie à un dépassement certes critiquable, mais plus fréquent, pour ne pas dire banal. Si le *Trésor de la langue française* (TLF) qualifie l'excès d'« acte d'aller au-delà de ce qui est permis » et, de manière plus générale, de « type de comportement caractérisé par le dépassement de la mesure », le terme « Exzess » évoque « Ausschweifung, Hemmungslosigkeit, Maßlosigkeit, Orgie » (Duden, 2016). En français, les « excès de zèle », « de table », « de langage » ou « de pouvoir » caractérisent un comportement transgressif de la norme, mais sans revêtir le caractère inouï et révoltant présent dans l'acception d'« Exzess ». Le lexique du *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, édité par la Société française de philosophie, donne d'ailleurs comme équivalent allemand du terme « excès » non pas « Exzess », mais « Übermaß ». En effet, l'« Exzess » ressemble plus à l'hybris, à la faute fondamentale (et impardonnable) décrite dans l'antiquité grecque.

- 2 Si les deux acceptions apparaissent différentes au premier abord, elles recouvrent cependant des notions similaires. Dans les deux langues, l'excès et l'« Exzess » sont empruntés à la même source latine : « *excessum* », une forme nominale du verbe « *excedere* » qui renvoie en latin classique à « sortir », et en latin chrétien à « écarts, fautes, péchés ». (TLF, 2016) Ces deux acceptions, l'une normative, l'autre morale, reflètent deux traditions dont notre conception occidentale de l'excès a hérité : la tradition biblique et la tradition grecque. Dans les deux cas, l'excès révèle l'importance de la régulation par la société, considérée comme nécessaire à la vie en communauté entre mortels (« terrestres »), mais qui est en même temps profondément liée au Divin.
- 3 Dans le texte biblique, l'homme est créé sans la conscience de l'excès. C'est la première transgression, celle du péché originel – manger le fruit de l'arbre de la connaissance du Bien et du Mal – qui donne à Adam et Ève la conscience des limites (et la possibilité de les transgresser). Cette transgression première fait naître deux sentiments : la crainte de Dieu et le sentiment de pudeur, qui établissent en quelque sorte un étalon, une mesure nécessaire à l'évaluation de tout excès.
- 4 La vision grecque de l'excès est, elle aussi, profondément liée au Divin : la thématique de l'hybris ne se comprend que dans le rapport qu'entretiennent les hommes aux dieux. L'excès qu'est l'hybris est une attaque contre ces derniers car lorsque l'homme tente de sortir de sa condition, il met en danger la distinction entre le monde humain et le monde des dieux (qui, au demeurant, sont, eux, de grands adeptes des conduites excessives). La juste mesure est donc aussi une attitude d'humilité dans le rapport de l'homme avec les dieux, et les excès s'inscrivent, eux aussi, dans le culte religieux, comme dans les Mystères d'Éleusis.
- 5 S'il découle de cette dimension théologique, l'excès n'en demeure pas moins un vecteur de cohésion entre les hommes. La démesure individuelle ou collective met en danger la société dans son ensemble, ses fondements, ses équilibres, ses hiérarchies. Au delà de cette dimension sociétale, la pensée grecque développe également une conception de la mesure comme vertu sur un plan individuel, un outil pour mieux vivre. Aristote établit ainsi dans son *Ethique à Nicomaque* un lien entre l'observance du juste milieu et la recherche du bien. Ces théories seront d'ailleurs reprises dans le christianisme, en particulier à travers Thomas d'Aquin.
- 6 De ces deux traditions, biblique et grecque, découle ainsi une définition de l'excès en lien avec la transcendance, c'est-à-dire le divin ; une détermination de l'excès dans son rapport avec la loi, autrement dit dans le danger qu'il représente pour une certaine conception des rapports sociaux, de l'état de droit et de la justice ; et enfin une réflexion autour de l'excès comme fondement – avec son opposé, la juste mesure – d'une éthique individuelle et non purement sociétale : l'ermite est lui aussi porté à rechercher la juste mesure, comme équilibre individuel.
- 7 Malgré ces origines religieuses, la notion de l'excès n'a pas disparu avec la laïcisation qui caractérise certaines de nos sociétés occidentales contemporaines. La société de consommation semble inventer chaque jour de nouveaux produits et autant de nouveaux besoins, obéissant à la logique d'une croissance économique à la fois promesse et dogme. La vie individuelle est également confrontée aux logiques de performance – professionnelle, personnelle, financière ou autre – dans lesquelles la réussite se mesure à l'aune du dépassement de soi. Logiques indéniablement présentes dans nos sociétés, mais loin de faire l'unanimité pour autant. Au contraire, force est de constater une progression récente des tendances « mesurées » : de nombreuses voix

s'élèvent – souvent à partir du 19^e siècle – pour critiquer les excès économiques, ceux d'alcool et de drogue ou la consommation de masse, tout comme, plus prosaïquement, les excès de vitesse ou les débauches alimentaires. Aujourd'hui, de nouvelles tendances, souvent caractérisées par des adjectifs comme « slow » ou « durable », prennent leur essor et valorisent la modération en toute chose, voire la décroissance et la recherche de la frugalité plutôt que de l'abondance.

- 8 En outre, il est incontestable que les sociétés occidentales actuelles dénoncent davantage certaines pratiques excessives jusqu'alors tolérées ou tout du moins passées sous silence : dénonciation des violences contre les plus faibles, des violences conjugales, ou encore des abus du système éducatif. La critique de ces comportements – dans le présent ou dans le passé – indique une volatilité des normes sociales, bien qu'à chaque époque des textes légaux et des mœurs tendent à fixer et réglementer les comportements dans la société. Si les valeurs et comportements excessifs sont souvent le simple reflet – négatif – des normes sociales, ils peuvent également devenir productifs lorsqu'ils servent à défier les limites imposées aux hommes. L'excès deviendrait par ce biais-là un moyen d'émancipation légitime (Koller, Schrödl, Schwantner, 2009 : 8).
- 9 Cette ubiquité de la démesure – et sa critique – se reflètent évidemment dans l'actualité de la recherche, très souvent d'ailleurs sous forme d'ouvrages collectifs interdisciplinaires.¹ À l'instar des notions de frontière ou de transgression, le dépassement – la raison d'être de son existence – semble appeler à une analyse qui traverse les disciplines. Les sciences sociales apportent des éclaircissements sur la construction des normes et, pour les disciplines juridiques, sur l'encadrement légal de certaines pratiques. Les sciences du langage et de l'audiovisuel permettent de comprendre les structures du discours ainsi que les différentes expressions de l'excès, tandis que les études littéraires, théâtrales et cinématographiques apportent des analyses théoriques et empiriques sur les modalités de sa mise en scène ou de sa mise en œuvre. En philosophie enfin, la réflexion sur l'excès est mobilisée pour interroger la nature de l'homme et son rapport au monde : de la théorie du juste milieu chez Aristote, en passant par Friedrich Nietzsche jusqu'à Georges Bataille et Michel Foucault, nombreux sont les philosophes qui ont exploré les potentiels de mesure et de démesure.
- 10 Partant du constat que l'excès et ses corollaires – la mesure ou le respect de la norme – permettent de sonder les sensibilités d'une époque et ne peuvent être appréhendées qu'en lien avec leur inscription temporelle et situationnelle dans un système de références, normes et valeurs, ce dixième numéro de *Trajectoires* propose d'interroger la notion d'excès dans les sciences humaines et sociales. Celle-ci sera analysée sur un plan théorique et épistémologique ainsi que sur un plan empirique, afin de saisir ses éléments constitutifs au même titre que ses mobilisations variables dans des contextes spécifiques. Nous proposons ainsi trois pistes de réflexions autour de l'excès. Celles-ci ouvrent trois tensions productives, permettant d'appréhender l'excès dans sa généralité et dans ses manifestations à la fois concrètes et éphémères :
- 11 (1) la tension entre mesure et démesure, qui recoupe à la fois une dimension quantitative et une dimension morale. La mesure est valorisée moralement lorsqu'elle évoque le principe d'un équilibre ou d'un juste milieu tandis que la démesure peut être tout autant critiquée moralement que défendue par certaines instances religieuses ou politiques (dans certains cas, les comportements extrêmes comme le meurtre peuvent

être valorisés). À l'inverse, la sagesse peut être perçue comme une capitulation ou une résignation, ainsi que le fait Cioran dans *La Chute dans le temps*, lorsqu'il l'associe à une forme de stagnation (Guerrini, 2002).

- 12 (2) la tension entre la norme et la transgression, qui fait référence à un rapport de force. Selon Foucault, la définition d'une norme va de pair avec un « pouvoir » – tout comme les tentatives de défier cette norme expriment, elles aussi, une stratégie de contournement ou de remise en question consciente de l'autorité qui l'a imposée.
- 13 (3) la tension entre la continuité et la rupture : comme tout excès peut être considéré comme le dépassement d'une limite, il constitue un événement en soi et engendre une notion de temporalité (avec un « avant » et un « après », voire un « pendant »). Cette temporalité permet d'insister sur la difficulté de désigner des pratiques ou des valeurs « excessives » en soi. L'excès ne peut se comprendre que dans un contexte historique, social et biographique particulier. S'il est intéressant d'étudier les pratiques qui perdent ou prennent cet étiquetage d'excès, il l'est tout autant de voir que certains comportements ou valeurs peuvent être en même temps le signe d'une rupture et d'une continuité avec les normes d'une société particulière.
- 14 Les articles de ce dossier thématique s'articulent autour de ces trois questionnements principaux – le « trop », le rapport à la norme et la temporalité de l'excès. Ces questionnements sont bien sûr des constructions heuristiques, qui ne prétendent pas à une distinction bien définie entre les différents éléments qui constituent un excès, mais qui se chevauchent, se complètent et constituent, à leur tour, des tensions productives entre les différentes composantes de ce qu'est l'excès. Les auteurs analysent donc différentes configurations « excessives » à des moments précis, qui traversent l'ensemble des sciences humaines et sociales, sur la constitution, la pratique et la représentation des excès en France et en Allemagne.

Mesure et démesure: le seuil du « trop »

- 15 Si à travers le temps et les âges, c'est la modération que la majorité des philosophes – et, avec eux, la majorité des non-philosophes aussi – ont choisi de défendre contre les « vices capitaux » – à l'instar d'Aristote et de Thomas d'Aquin – certains auteurs se sont efforcés de glorifier, à rebours d'un certain consensus, la démesure. Dans *Naissance de la tragédie*, Friedrich Nietzsche oppose ainsi ce qui se rapporte au dionysiaque, à l'excès, à la sensualité et à l'inspiration, à ce qu'il définit comme apollinien, c'est-à-dire rationnel, stable et équilibré. Il en va de même pour Sigmund Freud qui, dans *Totem et Tabou* (1913), indique la nécessité de l'excès comme rituel communautaire (ici lors des cérémonies funéraires).² Le motif du dépassement collectif et festif est fréquemment repris dans la littérature, que ce soit dans des fêtes « festives » ou dans des fêtes « macabres ».³ La démesure, dans ce cadre, est valorisée comme la marque des hommes forts, capables d'exprimer toute la force de leurs passions et de leur pouvoir sans se laisser contrôler par les lois, les événements et les autres hommes.
- 16 Si la dimension moralisatrice – et contestatrice – semble donc inhérente à la tension entre mesure et démesure, force est de constater que la modération implique un autre élément, quantifiable cette fois, qui renvoie à une limite à (ne pas) passer. Le dépassement est lié à une mesure et, plus encore, à une mesurabilité, alors que l'excès n'a, lui, pas de mesure. C'est donc ce « trop » aporétique qui nous intéresse dans cet axe, car le « trop » établit un seuil indéfinissable, qui est pourtant constitutif de la

formation d'une identité individuelle ou d'un groupe. Comme dans l'axe suivant, qui interroge plus précisément le pouvoir de définition de ce « trop », les contributions qui s'articulent autour de ce premier questionnement ont en commun de s'intéresser au moment du passage entre l'état « normal » et l'état « excessif ».

- 17 L'article de PHILIP KNÄBLE décrit un discours économique catholique présent au début du 20^e siècle qui appelle à réformer un capitalisme considéré comme excessif en s'inspirant de l'idéologie de la réforme sociale catholique sur le modèle de la scolastique. Cette pensée témoigne d'une construction d'un « trop » capitaliste, en mobilisant notamment l'opposition entre le « bon marchand » et l'« usurier intempérant », qui sera rejeté au profit d'un modèle se revendiquant du discours sur l'« économie caritative » médiévale.
- 18 Contrairement à la construction d'un discours modérateur, ANTOINE BEAUDOIN se penche sur la démesure de la propagande nazie, moyennant un « trop » architectural et scénique comme l'illustre l'exemple du théâtre de Bad Segeberg. Conçu pour le théâtre de masse en plein air, Bad Segeberg servait avant tout à permettre les mises en scène de dimensions disproportionnées du Troisième Reich. Cette démesure – en termes de grandeur spatiale, d'ambition et de figurants – sera analysée comme un dépassement conscient et volontaire visant à faire coïncider les valeurs viriles et héroïques mises en exergue dans les pièces avec les idéaux patriotiques revendiqués par les dirigeants nazis.
- 19 Si la masse est également l'agent principal dans la *Comédie des vanités* d'Elias Canetti, analysée par ISABELA GUSMÃO DUARTE, le message pédagogique semble diamétralement opposé : loin de constituer une représentation de force, la masse canettienne incarne les violences du chaos et de la désintégration. Réduite à 29 acteurs, cette masse est caractérisée par l'« atomisation sociale », et ne parvient pas à former une unité et à s'opposer aux abus de pouvoirs et aux lois liberticides qui marquent le régime totalitaire. Le « trop » se réfère donc tout autant à la multiplication des acteurs qu'à la prolifération des lois totalitaires, qui institutionnalisent la démesure humaine en lui conférant une existence légale.

Normes et transgressions ou : l'excès à travers le prisme des rapports de force

- 20 Étant appréhendé comme le dépassement d'une limite « normale » ou, dans certains cas, « normative », l'excès soulève la question de la construction de cette norme, et, plus précisément, de l'instance capable de poser la borne entre le « normal » et l'« excessif » (c'est-à-dire disposant d'une « *Definitionsgewalt* », d'un « pouvoir de définir »). Participant à la construction et à la mise en question des normes, l'excès n'a donc pas seulement une fonction sociale, mais aussi une fonction politique. Ainsi, si la plupart du temps étiqueter une action comme excessive revient à dénoncer une action ou un fait attentatoire à une norme, l'excès peut parfois être revendiqué comme un acte provocateur, voire de révolte, quand les acteurs y recourent pour défier, implicitement et explicitement, les normes établies. Ces transgressions peuvent être définies positivement lorsqu'elles sont mises en œuvre par les couches privilégiées de la société, mais sont critiquées quand elles demeurent le fait des populations défavorisées.

- 21 Michel Foucault a brillamment montré à quel point les normes correspondent à des instruments aux mains du pouvoir – notamment à travers l’invention de « dispositifs » pour discipliner et assujettir la population.⁴ Définir des valeurs « vertueuses » ou « responsables », contraignantes quand il s’agit des lois, directives quand il s’agit des codes de comportement, incombe à ceux qui sont en position de force. Ce processus de définition par les lois et la morale, et d’influence par la socialisation et l’éducation, permet ainsi aux détenteurs du pouvoir d’interférer dans toutes les sphères du vivre-ensemble.
- 22 Si les normes alimentaires – religieuses ou laïques – tendent à valoriser la modération et la sobriété, l’ascèse et l’excès sont à l’inverse perçus comme des pratiques transgressives, car dangereuses, à la fois pour l’individu et pour la fonction sociale du repas. SERGEJ RICKENBACHER analyse l’infraction des normes de la « *Tischordnung* » (manières de table) et la perception – ainsi que le potentiel émancipateur et contestataire – de la transgression alimentaire dans des romans du 19^e siècle. L’auteur montre comment Goethe, Fontane et Huysmans, chacun à sa manière, mettent en scène une configuration littéraire spécifique à l’égard de la nourriture, aboutissant à une véritable « poésie alimentaire ».
- 23 SARA IZZO interroge, dans son article sur *Ravage* de Barjavel, les fondements de la norme et de la morale dans différents modèles de sociétés, en analysant l’excès comme un catalyseur dans l’effondrement d’un ordre établi. En insistant sur l’opposition de modèles sociétaux dans le roman – la société hypertechnique versus la patrie agraire –, l’auteur montre l’extensibilité de la notion d’excès, qui ne peut se dégager que devant un horizon de normes et de valeurs codifiées et établies pour une communauté et à un moment précis.

Ruptures et continuités, ou : le moment de basculement

- 24 Cet axe d’étude s’attachera à étudier l’excès dans une dimension temporelle, qui peut induire une rupture avec le passé et des normes jusque-là en vigueur. Le dépassement des règles établies est un phénomène courant dans le processus créatif et artistique, où les normes peuvent être jugées trop restrictives, et peuvent aboutir à de nouveaux moyens d’expression, plus en conformité avec les aspirations de l’artiste. Les critiques exprimées envers Victor Hugo à la publication de son drame *Hernani*, en raison de la remise en cause des frontières entre les genres théâtraux de la tragédie et de la comédie, ainsi que celles envers les peintres du *Salon des Refusés* de 1863, jugés contraires au goût encore peu habitué aux représentations impressionnistes, figurent parmi de nombreux autres exemples témoignant de l’avènement de nouveaux codes culturels et artistiques. (Heinich, 2005 : 124)
- 25 Inversement, même si l’excès doit être appréhendé comme un événement à part entière, il peut s’inscrire malgré son caractère scandaleux dans une continuité. En effet, certaines temporalités « denses » préfigurent des comportements excessifs qui échappent à une singularisation en raison de leur contexte – à l’instar de « l’âge des extrêmes » (Eric Hobsbawm), qui englobe les événements historiques capitaux et hautement traumatisants dans l’histoire du court vingtième siècle. Ces événements marquent souvent à la fois une continuité et une rupture, par leur violence et leur

radicalité, dans la manière de percevoir la société qui les a subis (et causés). En effet, un excès peut être une conséquence de l'évolution d'une norme, peut la porter à une forme plus extrême, ce qui constitue bien un dépassement, mais pas une entorse.

- 26 Cette tension entre continuité et rupture est au cœur de la problématique d'ALEXANDRE CHÈVREMONT, qui s'intéresse à la caractérisation de Beethoven comme à la fois classique et excessif : Beethoven est excessif tout en restant profondément révélateur du style classique, qu'il exploite jusqu'à l'excès. L'article vise ainsi à interroger la notion du classique appliquée à la musique, pour faire apparaître que l'excès beethovénien n'en constitue pas une déviance ou une transgression, mais simplement son accomplissement.
- 27 Dans l'article qu'elle consacre aux *Derniers jours de l'humanité*, HÉLÈNE FLOREA montre que pour Karl Kraus, les atrocités de la Grande Guerre ne sont pas l'expression de la transgression momentanée d'une norme. Elles sont intimement liées à l'avènement de la modernité technique et à la massification des sociétés occidentales, porteuses de tous les excès. Le retour à la barbarie la plus primitive auquel on assiste entre 1914 et 1918 a été rendu possible par la déperdition morale et spirituelle engendrée par l'idéal de technicité et la soif d'abondance qui caractérisent le nouvel ordre social et économique. La guerre apparaît dès lors comme une continuité, et non comme une rupture, avec l'état « normal » de la société.
- 28 Dans la même optique, MARKUS LENZ aborde, à travers son analyse des *Bienveillantes* de Jonathan Littell, la mise en scène littéraire de l'excès et de la violence, dans la tension dialectique qu'elle entretient avec les figures de la mesure. S'appuyant sur Georges Bataille, il explique comment le roman, compris comme quête anthropologique plutôt que selon une perspective historicisante, explore l'arbitrage de la souveraineté individuelle entre norme et excès, en montrant l'excès systémique d'une société guerrière caractérisée par la division du travail, la hiérarchie des grades et des responsabilités militaires.
- 29 Ces trois questionnements qui structurent le dossier thématique – la constitution du « trop », la fabrication des normes et les aspects chronologiques – ne sont pas exhaustifs, ni exclusifs. L'excès est toujours unique, toujours inqualifiable, et défie ainsi les descriptions et les catégories. Toujours est-il que l'analyse de différentes configurations excessives ont permis d'appréhender les différentes facettes, souvent contradictoires, qui font que l'excès peut revêtir un caractère libérateur ou liberticide, être l'aboutissement d'une norme ou son abrogation.
- 30 Nous voudrions conclure sur une citation de Jean de la Bruyère, adressée à nos auteurs : « Il n'y a guère au monde un plus bel excès que celui de la reconnaissance. » Nous osons revendiquer cet excès pour nous : merci infiniment de nous avoir permis, avec ce numéro thématique, de céder à l'excès.

BIBLIOGRAPHIE

- Bähr, Christine, Suse Bauschmid, Thomas Lenz et Oliver Ruf, dir. (2009) : *Überfluss und Überschreitung. Die kulturelle Praxis des Verausgabens*, Bielefeld (transcript).
- Bonnet, Gilles et Lionel Verdier, dir. (2009) : *L'excès, signe ou poncif de la modernité ?* Paris (Kimé).
- Cioran, Emil (1990) [1964] : *La Chute dans le temps*. Paris (Gallimard).
- Foucault, Michel (2007) [1975] : *Surveiller et punir*. Paris (Gallimard).
- Guerrini, Jean-Claude (2002) :, « Visions du temps. Cioran analyste de la réaction, de l'utopie et du progrès », *Mots. Les langages du politique*, 68, <http://mots.revues.org/6093>, consulté le 09 novembre 2016.
- Heinich, Nathalie (2005) : « L'art du scandale. Indignation esthétique et sociologique des valeurs », *politix*, 71, p. 121-136.
- Hobsbawn, Eric (1995) : *The Age of Extremes. The Short Twentieth Century 1914-1991*, Londres (Abacus).
- Koller, Edeltraud, Barbara Schrödl et Anita Schwantner, dir. (2009) : *Exzess: Vom Überschuss in Religion, Kunst und Philosophie*, Bielefeld (transcript).
- Lalande, André, dir. (1983) : *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*. Paris (PUF).
- Mbongo, Pascal et Marie-Luisa Frick, dir. (2012) : *L'Excès. L'hypermodernité entre droit et politique*, Paris (Mare et Martin).
- Nietzsche, Friedrich (1986) [1873]: *Naissance de la tragédie*. Paris (Gallimard).
- Stöber, Thomas (2006): *Vitalistische Energetik und literarische Transgressionen im französischen Realismus-Naturalismus*. Tübingen (Narr).
- Souloumiac, Julien (2004) : « La norme dans l'Histoire de la folie : La Déraison et l'excès de l'Histoire », *Tracés*, 6, <https://traces.revues.org/2943>, consulté le 7 novembre 2016.

NOTES

1. A titre d'exemple : Koller, Edeltraud, Barbara Schrödl et Anita Schwantner, dir. (2009) : *Exzess: Vom Überschuss in Religion, Kunst und Philosophie*, Bielefeld (transcript); Mbongo, Pascal et Marie-Luisa Frick, dir. (2012) : *L'excès. L'hypermodernité entre droit et politique*, Paris (Mare et Martin); Bähr, Christine et al., dir. (2009) : *Überfluss und Überschreitung. Die kulturelle Praxis des Verausgabens*. Bielefeld (transcript); Bonnet, Gilles et Lionel Verdier, dir. (2009) : *L'excès, signe ou poncif de la modernité ?* Paris (Kimé).
2. « Ein Fest ist ein gestatteter, vielmehr ein gebotener Exzeß, ein feierlicher Durchbruch eines Verbots. » (Freud 1922, 189)
3. Le banquet de Gervaise, dans *L'Assommoir*, ou alors les fêtes aux temps du choléra, décrites dans *Le hussard sur les toits* (cf. Stöber, 2006).
4. Notamment dans *l'Histoire de la Sexualité* (1976-1984), dans lequel il conceptualise la « gouvernementalité », *l'Histoire de la folie à l'âge classique* (1972) et dans *Surveiller et punir* (1975). Voir aussi Souloumiac, 2004.